



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'YCHOUX

Séance du 25 mars 2025

Membres en exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 8

Date de la convocation :
19.03.2025

L'an deux mille vingt-cinq, les vingt-cinq mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du CCAS d'YCHOUX s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie sous la présidence de Monsieur Vincent CASTAGNÈDE, Président du CCAS et après convocation régulièrement faite.

Présent(e)s : Mme Valérie CHEVALLIER – Mme Stéphanie ABALLONI – Mme Marie-Madeleine CHARRIER – Mme Monique GAUTIER – Mme Véronique ESCAICH – Mme Isabelle SULPICE – M. Gérard CARRÈRE – M. Vincent CASTAGNÈDE

Absent excusé : M. Vincent VILARD

Absents : Mme Sonia LIHAN- M. Vincent LOURTIES-Mme Stéphanie KREMER

Absente excusée ayant donné pouvoir :
Mme Ludiwine MOUNEYRES avait donné pouvoir à Valérie CHEVALLIER

Secrétaire de séance : Mme Valérie CHEVALLIER

Objet de la délibération n°20250325_1 :

Vote du Compte Financier Unique (CFU) CCAS – Année 2024

Le Conseil d'Administration du CCAS, réuni sous la présidence de Monsieur le Président, examine les résultats pour l'exercice 2024 du budget CCAS qui s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévus :	68 623.88 €
	Réalisé :	0.00 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Recettes	Prévus :	68 623.88 €
	Réalisé :	69 073.88 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévus :	117 723.68 €
	Réalisé :	19 852.94 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Recettes	Prévus :	117 726.68 €
	Réalisé :	121 703.36 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice



Investissement :	69 073.88 €
Fonctionnement :	101 850.42 €
Résultat global :	170 924.30 €

Vu l'article L.2121-14 du CGCT, relatif à la désignation d'un président autre que le Président pour présider au vote du compte financier unique,

Considérant que Gérard CARRÈRE, vice-président du CCAS, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte financier unique,

Considérant que Vincent CASTAGNÈDE, Président, s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Gérard CARRÈRE pour le vote du compte financier unique,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte financier unique 2024 du budget du CCAS.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme, le 25 mars 2025.

La Secrétaire,

Valérie CHEVALLIER

Le Président,

Vincent CASTAGNÈDE